

Durant le tournoi

19. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
20. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
21. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
22. Pour tous les tableaux, le volant plume officiel sera le Babolat 4.
En vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs.
Ces volants seront à la charge du Comité d'organisation à partir des poules.
Et à raison d'un nombre de volant de **3** par match et au partage entre les joueurs dans les autres cas.
23. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier. Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
24. Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui désigne un arbitre ou faisant office.
25. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
26. Les joueurs auront le droit à 2 minutes de préparation (test de volants inclus) à partir du moment où leur match est annoncé.
27. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque à l'appel de leurs noms et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
28. Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
29. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation.
30. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
31. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points.
32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
33. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
34. Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
35. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
36. Il est interdit de fumer dans la salle.
37. Pour tout volant touchant une infrastructure ou un obstacle gênant, prendre les consignes auprès du juge arbitre
38. **Les conseils aux joueurs entre les points n'est pas autorisé. Le conseil lors des interruptions normales de jeu (entre les sets et au milieu des sets) est autorisé. Cette disposition s'applique aux tableaux réservés aux catégories benjamins et aux plus jeunes.**
39. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.